

Chapitre

1

La gestion des pesticides :
sécurité et accès sur le marché
[Table des matières détaillées]

Table des matières

Points saillants	1
Introduction	5
L'utilisation des pesticides touche presque tous les Canadiens	5
Débats sur les risques	5
Les pesticides procurent aussi des avantages	6
L'approche du gouvernement fédéral en matière de gestion des pesticides a évolué	7
La responsabilité de la gestion des pesticides est partagée	8
Objet de la vérification	9
Observations et recommandations	10
Évaluation des nouveaux pesticides	10
L'Agence a un cadre d'évaluation des pesticides valable et en constante évolution	10
Exigences et méthodes en constante évolution	11
Changements suscités par les exigences en vigueur aux États-Unis	11
Lente élaboration des nouvelles méthodes	12
L'approbation de certains pesticides repose sur des données inadéquates	12
Assurance limitée quant à la qualité de l'information	12
Recours fréquent aux homologations temporaires	12
Les hypothèses clés ne sont pas testées, et certaines sont erronées	13
Les effets des hypothèses ne sont pas analysés	13
Les prévisions ne sont pas vérifiées	14
Les hypothèses au sujet du comportement des utilisateurs ne sont pas réalistes]	14
L'Agence n'applique pas son cadre d'évaluation de manière uniforme	15
Les étapes prévues ne sont pas toujours suivies	15
Recours répété aux homologations d'urgence	15
Dans l'ensemble, les mesures de protection doivent être renforcées	16
Réévaluation des anciens pesticides	17
L'Agence gère d'anciens pesticides dont elle a hérité	17
Les anciens pesticides n'ont pas été évalués d'après les normes actuelles]	17
L'efficacité du produit n'est pas reconsidérée	18
Les progrès au chapitre des réévaluations sont très lents	18
Les progrès sont fonction des priorités et des efforts américains	18
L'Agence n'utilise pas d'outils de gestion élémentaires	19
L'Agence tarde à s'occuper des autres composants des anciens pesticides	20
Progrès lents en ce qui concerne les formulants	20
Dans l'ensemble, l'Agence ne s'assure pas que les pesticides sont conformes aux normes actuelles	20
Accès aux nouveaux pesticides	22
Besoin de nouvelles approches dans la lutte contre les organismes nuisibles	22
L'Agence n'atteint pas ses cibles de rendement de façon constante	22
Les gains de rendement prévus n'ont pas été réalisés	23
Les améliorations en matière d'efficience sont limitées	23
Les examens conjoints ne produisent pas les gains prévus	24
Les pesticides à usages limités posent d'autres problèmes	24
Une nouvelle initiative pour faciliter l'accès aux pesticides à usages limités	25

Application de la loi	25
L'Agence ne sait pas dans quelle mesure les utilisateurs respectent les directives énoncées sur les étiquettes des pesticides.	26
Information peu fiable et restreinte en matière de respect de la <i>Loi</i> chez les utilisateurs	26
Les problèmes associés aux étiquettes nuisent à la conformité	26
L'Agence ne connaît pas l'efficacité de ses activités d'assurance de la conformité	27
La tâche deviendra de plus en plus difficile	28
Les méthodes utilisées pour mesurer les résidus de pesticides dans les aliments ne sont pas à jour	29
Comprendre les effets des pesticides	30
Il manque encore des informations essentielles sur l'exposition aux pesticides et leur utilisation	30
La banque de données sur les ventes de pesticides n'existe que sous forme de prototype	30
Lacunes dans les données relatives à l'exposition des Canadiens aux pesticides	31
La surveillance des effets nocifs ne se fait pas encore	31
La recherche fédérale concernant les effets des pesticides sur la santé n'a pas été une priorité	33
Les travaux de recherche ne traduisent pas les priorités	33
Les priorités générales ne sont pas encore claires	34
Certains impacts environnementaux ont fait l'objet de recherches	34
Il n'y a pas encore de programme de surveillance coordonné	35
Pas de priorités communes en matière de surveillance	35
Lacunes dans la surveillance de la qualité de l'eau	35
L'élaboration de lignes directrices a pris du retard	35
Des méthodes d'analyse adéquates ne sont pas toujours disponibles	37
Nouvel effort de collaboration des ministères	37
Risques en matière de gestion de l'Agence	39
La gestion des ressources humaines demeure difficile	39
Le financement a été prélevé de plusieurs sources	41
Un financement inférieur aux prévisions	41
L'examen du recouvrement des coûts n'a pas encore débuté	42
L'information sur le rendement ne fait pas mention de la dimension coût	42
La lutte antiparasitaire de demain	43
Une nouvelle étape	43
La recherche de solutions de rechange aux pesticides classiques	43
Conclusion	44
À propos de la vérification	46
Annexe	
Critères de vérification	48

Chapitre

1

La gestion des pesticides :
sécurité et accès sur le marché
[Table des matières détaillées]

Tous les travaux de vérification dont traite le présent chapitre ont été menés conformément aux normes pour les missions de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Même si le Bureau a adopté ces normes comme exigences minimales pour ses vérifications, il s'appuie également sur les normes et pratiques d'autres disciplines.

Chapitre

1

La gestion des pesticides :
sécurité et accès sur le marché
[Table des matières détaillées]

Tous les travaux de vérification dont traite le présent chapitre ont été menés conformément aux normes pour les missions de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Même si le Bureau a adopté ces normes comme exigences minimales pour ses vérifications, il s'appuie également sur les normes et pratiques d'autres disciplines.

Chapitre

1

La gestion des pesticides :
sécurité et accès sur le marché
[Table des matières détaillées]

Tous les travaux de vérification dont traite le présent chapitre ont été menés conformément aux normes pour les missions de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Même si le Bureau a adopté ces normes comme exigences minimales pour ses vérifications, il s'appuie également sur les normes et pratiques d'autres disciplines.

Chapitre

1

La gestion des pesticides :
sécurité et accès sur le marché
[Table des matières détaillées]

Tous les travaux de vérification dont traite le présent chapitre ont été menés conformément aux normes pour les missions de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Même si le Bureau a adopté ces normes comme exigences minimales pour ses vérifications, il s'appuie également sur les normes et pratiques d'autres disciplines.

Chapitre

1

La gestion des pesticides :
sécurité et accès sur le marché
[Table des matières détaillées]

Tous les travaux de vérification dont traite le présent chapitre ont été menés conformément aux normes pour les missions de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Même si le Bureau a adopté ces normes comme exigences minimales pour ses vérifications, il s'appuie également sur les normes et pratiques d'autres disciplines.